

## Consignes :

- Je reste courtois avec les autres utilisateurs des sentiers : randonneurs, cavaliers, vététistes, exploitants, chasseurs,....
- En période de chasse (septembre à janvier) et à proximité de battue aux gros gibiers, je manifeste ma présence.
- Je prévois de bonnes chaussures, une réserve d'eau et une protection solaire.
- J'emporte avec moi une trousse de 1<sup>er</sup> urgence et une carte détaillée du parcours.
- Si je pars seul, je laisse à mon entourage des informations sur mon itinéraire.
- Afin de bénéficier de la fraîcheur matinale, je pars de bonne heure.
- Je reste sur les chemins balisés.
- Je n'allume pas de feu.
- Je tiens mon chien en laisse.
- Je ne fais pas de camping sauvage.
- Je ramène mes déchets
- Je respecte les informations liées aux enjeux environnementaux.
- Numéros utiles,

Appel d'urgence : 18 ou 112

Météo France : 08 92 68 02 07

Centre Anti-Poisons : 04 72 11 69 11

Site de la mairie de Vogüé : [www.mairie-vogue.com](http://www.mairie-vogue.com)



**Balade et randonnée pédestre**

**4 km – 60 à 90mn**

Réalisation de l'association :

**Sauvons le petit patrimoine**

2 allée du château - 07200 Vogüé - Email : [gleyzette07@gmail.com](mailto:gleyzette07@gmail.com)

Association loi 1901 pour la sauvegarde du petit patrimoine de Vogüé, reconnue d'intérêt général

N° 1 Départ de l'office de tourisme.

N° 2 Prenez la rue principale et montez la première rue à gauche «La calade», suivre le balisage blanc jaune.

N°3 Vous êtes sur l'allée du château, prenez le « Chemin de la Gleyzette ». Continuez sur la droite en direction de la Gleyzette.

N° 4 Un arrêt à la Chapelle avec une vue sur le village. Reprenez le chemin au pied de l'édifice. Montez en direction de la carrière Giraud. Possibilité de visiter les lieux.

Attention vous entrez dans un site privé, mis à disposition par la famille Giraud. Nous vous remercions de respecter le lieu.

Si vous avez visité la carrière, reprendre le petit pont sinon continuez le chemin en terre en direction «La croix de Saint-Cerice» (balisage blanc et jaune).

N° 5 Arrivez à la croix continuez le chemin tout droit puis prenez à gauche le chemin des «Cassoles» (balisage blanc et jaune).

N°6 Puis tournez à gauche au poteau indicateur et suivez le balisage Léopard.

N°7 A la sortie de ce sentier prenez à gauche suivre le balisage blanc et jaune.

N° 8 Au poteau indicateur, prenez à droite le chemin du « Ruisseau de Fontenouille » suivez le balisage Grenouille.

N° 9 A la sortie du sentier «Ruisseau de Fontenouille » dirigez-vous sur la gauche jusqu'au rocher dit « La pause ».

N° 10 Après un moment de récupération, redescendez le chemin «Des Tomples » Balisage Escargot.

N° 11 A la sortie de ce chemin, face à la ruine, gardez votre gauche pour rejoindre le village. Redescendez dans Vogüé, par la ruelle de « la Calade » pour terminer votre circuit.

